



ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
3-10 DÉCEMBRE 2026

Pour un
meilleur
traitement

CONTRACTUELS
ENSEIGNANTS, CPE, PSY-EN

POUR LES CONTRACTUELS, LE SNALC REVENDIQUE

1 UNE SÉCURISATION DES PARCOURS

- Des recrutements directement en CDI ou en CDD de 3 ans si l'agent le souhaite ;
- Des contrats rémunérés à temps complet ;
- Le droit à la portabilité du CDI avec maintien de l'indice de rémunération et de l'ancienneté ;
- Un rattachement administratif pérenne et à proximité du domicile de l'agent ;
- Un cadre de gestion national nettement plus explicite, complet et ferme sans possibilités d'interprétations académiques afin de mettre fin aux abus de certains employeurs ;
- L'instauration d'un mouvement encadrant la mobilité géographique inter et intra départementale, à l'instar des mutations des titulaires.

2 UN RATTRAPAGE SALARIAL

- Une refonte de l'espace indiciaire de rémunération ;
- Des modalités nationales d'entrée et d'avancement dans la grille de rémunération clairement définies et identiques pour tous ;
- Un alignement du régime des indemnités et frais de déplacements sur celui des TZR ;
- Une prime de précarité identique à celle du secteur privé, nettement plus avantageuse.

3 UNE MEILLEURE FORMATION

- Une formation initiale rémunérée, avec une période d'observation et un tuteur pour les débutants ;
- Un accès facilité au congé de formation professionnelle et au compte personnel de formation ;
- Des facilités pour suivre des formations qui préparent aux concours de recrutement.



ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
3-10 DÉCEMBRE 2026

Pour un
meilleur
traitement

CONTRACTUELS
ENSEIGNANTS, CPE, PSY-EN

POUR LES CONTRACTUELS, LE SNALC REVENDIQUE

4 UNE VÉRITABLE PROTECTION

- Un rôle accru de la CCP (contrôle du recrutement, du droit à la formation, de l'affectation, du refus de renouvellement de contrat, de la non réévaluation de la rémunération...);
- Une médecine du travail aisément accessible et de qualité ;
- Un accès facilité à l'action sociale.

5 UNE RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

- Un plan de titularisation pérenne avec des concours réservés dignes de ce nom prenant en compte les diplômes détenus, l'expérience et l'ancienneté acquises ;
- Des possibilités de VAE et de certifications qualifiantes et valorisées ;
- En cas de réussite à un concours de recrutement, des critères d'affectation géographique plus attractifs.

POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT

Je vote SNALC, je fais voter SNALC
du 3 au 10 décembre 2026

